

## Complexe culturel et sportif Le Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France (93)

Un bâtiment éco-conçu isolé en fibre en bois



A Tremblay-en France (93), **Le Colisée Grand Paris**, future Arena en construction au cœur du quartier d'affaires AeroliansParis, accueillera dès septembre 2024 jusqu'à 9 000 personnes pour des concerts, spectacles et événements sportifs de grande envergure.

Ce projet initié par la commune de Tremblay-en-France et porté par l'Etablissement public territorial Paris Terres d'Envol, s'inscrit dans une **démarche d'éco-construction et de transition écologique** en faisant la part belle aux **matériaux biosourcés** et aux équipements visant à réduire son impact carbone et ses consommations d'énergie.

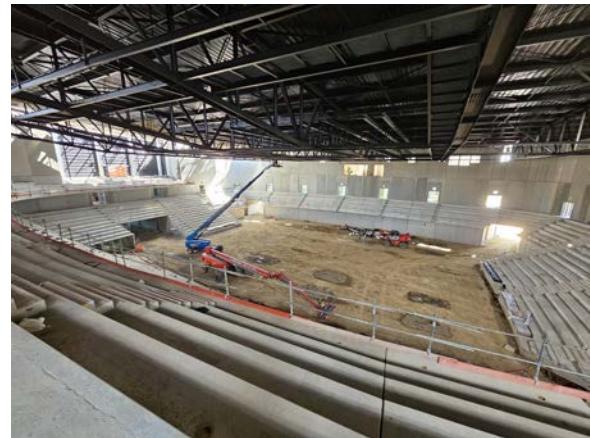
Pour maintenir une température stable dans le bâtiment en toutes saisons, **2 600 m<sup>2</sup> d'isolation thermique par l'extérieur en fibre de bois ont été posés**.

### La future grande Arena du nord de Paris

Porté par Paris Terres d'Envol, qui regroupe 8 communes de Seine-Saint-Denis (370 000 habitants), le projet du Colisée Grand Paris se veut comme **un équipement moteur pour l'attractivité du département**. Construit au cœur du quartier d'affaires AeroliansParis, à deux pas des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et du Bourget, il s'agit de la plus grande salle de spectacles sur ce territoire, avec une **capacité de 9 000 places**.

L'objectif : accueillir des événements culturels et sportifs de grande envergure, que l'on ne trouve actuellement qu'à Paris et sa banlieue ouest, pour ainsi **rééquilibrer l'offre de spectacles et d'événements au nord de la région parisienne**.

L'enceinte est composée de deux espaces : une **grande salle multifonctionnelle de 7 000 places** pensée pour accueillir des concerts, des spectacles et des événements sportifs. Accolée à la grande salle, une **salle omnisports de 2 000 places** sera dédiée aux rencontres sportives internationales, collectives et individuelles, mais aussi aux matchs des clubs locaux et aux événements d'entreprises. Des bars et une grande bodega serviront d'espace pour la restauration et l'organisation de showcases.



La grande salle multifonctions de 7 000 places

Seule Arena d'Île-de-France conçue de forme dissymétrique, Le Colisée Grand Paris pourra fonctionner en configuration zénith, pour le spectacle vivant, ou Arena, pour les rencontres sportives. « *C'est aussi la seule Arena d'Île-de-France qui permet à tous les spectateurs d'être placés face à la scène, un vrai plus pour la qualité des spectacles* », souligne Paris Terres d'Envol.

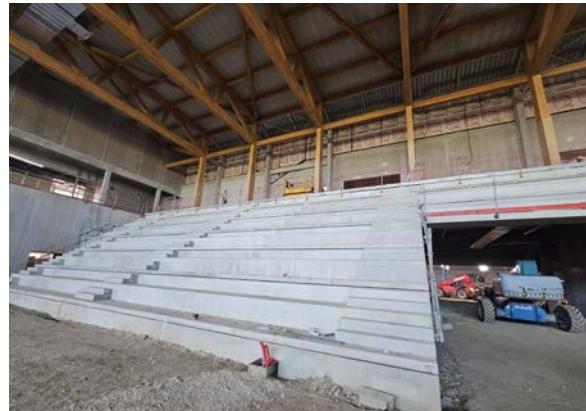
## Une conception durable et biosourcée

Avec le Vallon du Sausset à proximité, le groupement Legendre-DVVD Architectes & Ingénieurs, chargé de concevoir et réaliser Le Colisée Grand Paris, avait conscience d'un cadre naturel à préserver. Le groupement a donc conçu le projet comme un **complexe vertueux**, avec un fort parti-pris, celui d'avoir une démarche environnementale dans la façon de construire et de n'utiliser du béton que là où c'est nécessaire, ce qui lui permet aujourd'hui d'atteindre une **performance E3C1**. Le projet répond aussi aux exigences du **label Biodivercity**, grâce à son aménagement extérieur ambitieux favorisant l'intégration du vivant tout autour du projet.

Le bâtiment repose sur des charpentes bois et métal et une façade à ossature bois, qui remplace le voile béton. « *Tout le projet a été pensé dans une démarche de décarbonation, pour réduire au maximum l'impact du bâtiment sur l'environnement. Nous avons donc voulu profiter des avantages de chaque matériau* », confient Paula Castro, Architecte associée chez DVVD Architectes & Ingénieurs et Clémence Gonon, Conductrice de travaux principale chez Groupe Legendre. Les façades sont enveloppées d'un bardage acoustique en périphérie, qui atténue les sons en provenance de l'Arena vers l'extérieur, tout comme la toiture de la salle omnisports, entièrement végétalisée. La toiture de la salle multifonctions est quant à elle recouverte de 3 765 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques qui auto-alimentent le Colisée en électricité.

A l'intérieur du complexe, les murs des deux salles sont recouverts de **briques en terre crue issues de l'atelier Cycle Terre de Sevran**, qui revalorise la terre excavée des chantiers du Grand Paris. « *Pas moins de 30 000 blocs de terre crue en filière courte sont utilisés sur ce chantier, ce qui permet de réduire considérablement l'empreinte carbone du bâtiment, en économisant 500 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit 45 000 allers-retours en voiture entre Paris et Le Colisée* », précise Paris Terres d'Envol. La brique en terre crue joue aussi un rôle de **régulateur naturel de l'hygrométrie du bâtiment**, qui subit des pics d'humidité lorsque les salles sont combles.

Pour l'isolation du bâtiment, là encore, la priorité a été donnée aux matériaux biosourcés pour réduire l'empreinte carbone et maintenir une température stable à l'intérieur du complexe. L'isolation a été réalisée par l'extérieur à l'aide de **fibres de bois PAVATEX** (Soprema). Au total, **2 600 m<sup>2</sup> d'isolants biosourcés** ont été posés sous enduit, dont la couleur ocre a été choisie pour rappeler la brique en terre crue.



La petite salle omnisports de 2 000 places



L'ITE a été réalisée en fibre de bois sous enduit

## Le Colisée Grand Paris, un projet emblématique de l'avenir de la construction biosourcée

Plus grand bâtiment en terre crue de France, Le Colisée Grand Paris apparaît comme un **emblème de la construction durable**, qui vise l'excellence environnementale et le bon sens dans l'usage des matériaux et des procédés constructifs.

« *Le Colisée Grand Paris est un bel exemple de ce qui se fait de mieux en matière de construction biosourcée. Lorsqu'il s'agit de réduire l'empreinte carbone des bâtiments, le recours aux matériaux biosourcés s'impose naturellement, car il s'agit de matières renouvelables, véritables puits de carbone naturel, qui permettent d'éviter l'usage des ressources fossiles tout en assurant des performances élevées. De grands projets comme celui-ci ouvrent la porte à une prise de conscience des professionnels sur la contribution vertueuse que les matériaux biosourcés peuvent apporter à la construction* », conclut Yves Hustache, Délégué général de l'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB).



Crédit photo : DVVD ARCHITECTES INGENIEURS

## A propos du projet

<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Paris Terres d'Envol
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Groupement Legendre DVVD ARCHITECTES DVVD INGENIEURS, structures, façades ALTO, fluides ETAMINE, environnement MUTABILIS, paysagiste PLANETE ACOUSTIQUE, acoustique BETEM, VRD CHANGEMENT A VUE, scénographie ASTELL, réseaux scéniques AARTILL, conception lumière ATELIER 59, signalétique GE-CO, conseil sécurité incendie et accessibilité SYSTAL, conception restauration

<b>Isolation biosourcée</b>	PAVATEX (Soprema)
<b>Montant des travaux</b>	74,6 M €
<b>Surface au plancher</b>	19 000 m <sup>2</sup>

## A propos de l'AICB

L'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB) représente les industries françaises produisant des matériaux à destination du marché de la construction à partir de ressources renouvelables et locales issues de la biomasse végétale (bois, chanvre, lin, paille, herbe...), animale (laine de mouton) ou des filières de recyclage (papier, textile). L'AICB a pour mission de représenter ses membres auprès des pouvoirs publics et autres organismes, de faire reconnaître la construction biosourcée et d'engager des actions afin de promouvoir la qualité des produits d'origine renouvelable proposés par ses membres. L'AICB affirme aussi sa volonté d'étudier les questions d'ordre technique et économique de ses produits et de défendre les intérêts professionnels de ses membres.